



Avertissement agricole : Botrytis ou pourriture grise de la tomate sous serre

A l'attention des animateurs des radios locales des 48 Wilayas pour diffusion

Un avertissement agricole a été émis par l'Institut National de la Protection des Végétaux le 08/02/2018, signalant que le réseau de surveillance de l'INPV a détecté des symptômes du Botrytis sur feuilles, tiges et même sur fruits de tomate sous serre au niveau des Wilayas d'Ain Defla et Mostaganem.

A cet effet, il est impératif que les producteurs de tomate sous serre, procèdent à un traitement fongique approprié et homologué à cet usage.

Pour les autres régions, les producteurs de tomate, sont appelés à être vigilant vis-à-vis de cette maladie afin d'intervenir à temps.

Pour limiter la propagation de cette maladie, des mesures prophylactiques sont nécessaires :

- Assurer une bonne aération des serres ;
- Limiter les blessures provoquées généralement lors des manipulations ;
- Effeillage et ébourgeonnage tôt le matin